

Dans un chemin montant...

C'est un chemin rural qui partant du quartier de Puech Bou-rillou passe au pied du Rocher de Caylus, près du sentier botanique. Il domine la route de Rodez puis la route de Saint-Victor, traverse ensuite le ruisseau de Monhargues au gué ou à la passerelle. Au choix ! A l'ombre des buis, le chemin monte, monte sur le Causse de St-Affrique.

Ici, c'est Crassous. Le meilleur accueil est réservé à tous ! Altitude 638 m, plus de trois cents mètres de dénivelé depuis la rivière. Pas de fontaine, pas d'auberge mais une bouissière, des chêneaux de pierre, un puits, une mare, un sarcophage servant d'abreuvoir, un dolmen...

Ce chemin rural, ouvert à tout public, est maintenant agréé par les différents services de l'aménagement du Territoire. Les ouvrages d'art et le revêtement ont subi avec succès les tests concernant solidité et sécurité. La signalisation paraît suffisante et le cahier de réclamations ne mentionne aucune modification à apporter.

Dernièrement, après les gibou-lées de mars, sangliers et chevreuils ont organisé l'olympiade

de printemps sur ce chemin. Les spectateurs, à l'unanimité des fourrures et des plumages, ont apprécié les nouvelles infrastructures. La piste a très bien supporté la surfréquentation des différents sabots puis celle des roues caoutchoutées. Les services d'entretien n'ont pas eu à intervenir le lendemain.

L'aménagement paysager n'a pas encore reçu le label de la Fédération, ni la médaille du Ministère. Cela ne saurait tarder et il est espéré un bon rapport. Que les curieux ne se privent pas de consulter le dossier, de signer le livre d'or et de s'inscrire pour l'arrosage.

Tous ces travaux de réhabilitation ont été réalisés sans accidents, ni incidents. Le service d'ordre n'a pas eu à intervenir. La collaboration avec les propriétaires riverains a été exemplaire. Il est conseillé aux usagers de tout poil de ne pas laisser de plumes au bord du chemin et de revenir au point de départ pour emprunter la côte pavée sur la colline d'en face.

*Jacques de la BOUSSIÈRE-
DU-CROS*

La bouissière de Crassous

C'était le chemin où autrefois on circulait à pied, à cheval ou avec des attelages de bœufs.

C'était aussi le chemin des troupeaux.

Depuis quand ce chemin du Causse n'est-il plus emprunté par les hommes et les animaux ? Peut-être quelque vieux berger pourrait nous renseigner.

Depuis que les troupeaux de brebis ne le suivent plus, les buis, les érables, les églantiers, les climatites, les chèvrefeuilles et les inévitables ronces ont prospéré et grandi pour prendre possession du chemin abandonné.

La lutte a été sévère entre eux pour dominer le voisin. Le résultat

de cette concurrence est un chemin disparu dans le fouillis végétal.

Heureusement le modernisme n'est pas passé par là. Ici, le bulldozer n'a pas arraché, comblé, nivelé.

Le tracteur avec ses larges engins agricoles passe au bord du champ ou traverse les pâturages. Le chemin n'a pas servi d'entrepôt pour les pierres retirées des champs. La mémoire est intacte et fidèle : arbres centenaires, pierres usées, canalisations bâties sous les murs pour l'évacuation des eaux de ruissellement.

Quel travail pour débroussailler, tronçonner et dégager ! Mais qu'il est beau ce chemin d'autrefois sans la végétation parasite ! Les murets des bordures apparaissent. Les buis et les érables forment deux haies, ininterrompues seulement à l'entrée des champs. On se retrouve maintenant dans une bouissière à l'abri du vent, du froid, du soleil, à l'abri des regards même.

C'est un chemin de rêve pour la promenade. N'hésitez pas à l'emprunter. C'est un chemin rural. C'est l'ancien chemin de Crassous à Saint-Affrique.

Jacques CROS

Chemin de Crassous

Chemin pour tous

La déviation de Tiergues est terminée. Les randonneurs peuvent éviter la route en empruntant le passage pour les troupeaux.

Il y a une autre déviation sur le chemin de Crassous, moins spectaculaire et moins onéreuse, qui permet aux piétons et vététistes d'éviter le gué du ruisseau de Monnargues.

Une passerelle vient d'être construite au confluent des ruisseaux, l'un descendant de Baldassé, l'autre de Crassous. En cet endroit on retrouve ce qui autrefois était les piles d'un pont et le départ d'un canal d'irrigation. Vestiges d'une autre époque.

On peut imaginer le trafic ici avant la construction de la route à quelques centaines de mètres de

là : attelages, convois, voyageurs se désaltérant, se rafraîchissant en franchissant le ruisseau.

De là on montait à Crassous ou à la croix d'Olonzac, à l'ombre des haies de bordure, à l'abri du vent.

A nouveau on peut emprunter cet itinéraire. On peut marcher, chevaucher, rouler sans s'égratigner aux ronces. Ici pas de péage, pas de contrôle d'alcoolémie, pas de radar mais dérapages et glissades sont à éviter.

Si le chemin vous plaît, n'hésitez pas à le faire connaître mais demandez qu'on respecte les passages à chicane afin que le troupeau ne sorte pas de son parc.

Bonne promenade !

Jacques CROS